



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 juin 2004

**Acquisition par la Ville de Niort au Centre Hospitalier Général de  
la partie restante des bâtiments sis 40 avenue Saint-Jean d'Angély**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Acquisition par la Ville de Niort au Centre Hospitalier Général de la partie restante des bâtiments sis 40 avenue Saint-Jean d'Angély**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort s'est portée acquéreur d'une partie des locaux sis 38- 40 avenue Saint Jean d'Angély appartenant au Centre Hospitalier Général de Niort pour y installer en rez-de-chaussée, l'association "L'Anneau de l'Espoir". Les travaux sont actuellement en cours.

Le Centre Hospitalier souhaitant déplacer ses garages et ateliers, il apparaît intéressant que la Ville de Niort se porte acquéreur du restant du site afin d'assurer un fonctionnement cohérent de cet ensemble destiné à recevoir du public bénéficiant de cette aide sociale. Préalablement à l'occupation des locaux, une convention sera signée avec l'association "L'Anneau de l'Espoir" définissant les charges et obligations liées à cette occupation.

Je vous propose ainsi l'acquisition des locaux sis 40 avenue Saint Jean d'Angély au prix fixé par le service du Domaine, soit un montant de 145 000 €, sachant que le centre hospitalier fera son affaire de l'enlèvement des pompes avec cuves à carburants enterrées et de leur neutralisation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'acquisition au Centre Hospitalier Général des locaux sis 40 avenue Saint Jean d'Angély, cadastrés section DM n ° 739 pour une superficie de 960 m2, au prix de 145 000 € conformément à l'avis du domaine;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits étant supportés par la Ville de NIORT.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**